

gières info

bulletin municipal d'informations de Gières

n° 448

septembre

octobre

2023

La saison culturelle 2023 > 24

scène
Le Laussy



RENAULT
La vie, avec passion

3 Agences RENAULT DACIA
à votre service



plus de proximité • plus de facilité • plus de convivialité

Vente Véhicules Neufs et Occasions
Mécanique et Carrosserie **toutes marques** - Agréé Assurances
Prêt de Véhicule Gratuit
Location RENAULT rent Véhicules Tourisme et Utilitaires

GIÈRES-ETS GARCIA 04 76 89 41 42 contact@renaultgieres.fr

LANCEY-AUTOSERVICES LANCEY 04 76 71 42 14 contact@renaultlancey.fr

VIF-AUTOSERVICES VIF 04 76 90 23 63 contact@renaultvif.fr

24h/7J : Dépannage sur place ou remorquage - 04 76 89 42 19

Delta Plus Systems

LIGNES DE VIE
POINTS D'ANCRAGE
GARDE-CORPS
ACCESSOIRES POUR TOITURE
MOYENS D'ACCÈS

Site de Gières
5, rue de la Coeurtonne
21 de Mayencin, 38610 GIÈRES

Site de Bessans
401, chemin des Fontaines
Parc Technologique, 38190 BESSANS

www.deltaplussystems.fr

LA BELLE EPOQUE BISTROT

RESTAURANT - BAR
TERRASSE OMBRAGÉE DANS PARC

26 Grand'Rue / 8 rue Victor Hugo
38610 Gières
04 76 89 33 51

Ouvert du mercredi au samedi
à les mardis et dimanches jusqu'à 14h30

SALON 21
COIFFURE
Masculin - Feminin

Avec ou sans RDV
du mardi au vendredi
9h - 19h
Samedi 8h - 17h

04 76 59 38 75
21 Grand'Rue - 38610 Gières

Carrosserie ROVIRA

Réparations
toutes marques
Pare-brise
Toutes assurances

13, rue de la Libération
38610 GIÈRES
Tél. 04 76 89 33 80
carrosserie.rovira@wanadoo.fr

GIÈRES TAXI

Tous trajets - Toutes distances
(gare - aéroport - station) 24h/24 - 7j/7
Transport médical assis
(Centre de rééducation - CHU - etc.)

26, rue Lamartine
38420 Le Versoud
Tél. 04 76 15 32 58
e-mail : gieres.taxi@wanadoo.fr

Myriam et Eric ANCHLING
Port.
06 22 27 92 81

ROMAIN LACROIX
PAYSAGE

Création & entretien
des espaces verts
Maçonnerie • Terrasse • Clôtures
Débroussaillage • Dénivellement

Réduction d'impôts 50% possible

4, rue du Comoé - Gières
Tél./Fax 09 52 84 79 97
Port. 06 63 69 09 78
E-mail : romain-lacroix@club-internet.fr
www.lacroixpaysages.com

Ecole et Collège privés Don Bosco

De la maternelle à la 3^e
LV1 Anglais - LV2 Espagnol - Italien
Section Bilingue Anglais/Allemand de la 6^e à la 3^e
Classes de 6^e à dominantes « 7^e Art, Archéologie, Patrimoine, Montagne, Ludosciences »
et Classes de 4^e à projet
« Ouverture sur l'Europe »
Catéchèse - Etudes dirigées
Demi-pension, garderie et étude jusqu'à 18h

Tél. 04 76 89 42 59
19, rue de la Plaine - 38610 GIÈRES
www.don-bosco-gieres.com

NETTOYAGE INDUSTRIEL
TÉL. 04 76 24 56 33
2, ALLÉE DES LILAS - 38610 GIÈRES
MAIL : CNET3@WANADOO.FR

C'NET SERVICES

- Nettoyage tous locaux
- Remise en état fin de chantiers
- Vitrierie (sociétés et particuliers)
- Débarrassement

C'NET est une société de services avant tout. N'hésitez pas à nous solliciter. Nous sommes à votre écoute.
Martine Morel - 06 01 53 40 44

Matériel industriel de balayage

MIB

Location de
balayeuses-raboteuses

Boîte Postale N° 3 - Z.I. LE BRESSON
38660 LE TOUVET
04 76 08 42 42

Laurent MARON
Rénovation et Travaux Divers

Fenêtres
pvc/alu/bois
Volets roulants
Carrelage
Placo
Plomberie
Electricité
Aménagement
intérieur

13, rue Wilson
38610 GIÈRES
06 70 48 77 39

BENOIT BERTET
MUSIQUE

Vente et réparation
d'instruments à vent, pianos
et guitares

04 76 89 40 40
www.bertet-musique.com
Mardi au samedi 9h-12h / 14h-19h
1bis avenue Esclançon 38610 Gières

des imprimerie ecureuils

3, rue de Mayencin - Z.I.
38610 GIÈRES
Tél. 04 76 42 11 92
Fax 04 76 44 54 99
E-mail : imp.ecureuils@wanadoo.fr

Vous recherchez une femme de ménage ?
... un jardinier ? ... un bon bricoleur ?

agi
Association intermédiaire
du Grésivaudan

Contactez-nous au
04 76 77 76 77
Nous mettrons notre personnel
à votre disposition.
A.G.I., c'est simple comme
un coup de fil !
C'est efficace !
C'est économique et sûr !
agi@mairie-domene.fr



« Maire bâtisseur, maire battu... »

Voilà un adage qui n'est que trop bien connu des élus municipaux. En le prenant au pied de la lettre, il conviendrait d'appuyer sur le frein, de mettre les constructions en sommeil en attendant sagement que le mandat se termine. Nous venons en effet d'en achever la première moitié et une telle attitude suffirait à mettre toutes les chances (électorales) de notre côté.

Avoir ce réflexe serait toutefois céder à la peur, tenter d'en revenir à un passé par définition révolu, donner du crédit aux multiples inquiétudes que font naître l'urbanisation d'une ville. Au premier chef, la supposée dégradation du cadre de vie avec notamment la perte du fameux "esprit village" qui caractérise les communes péri-urbaines de la taille de Gières. Mais de l'esprit de village à l'esprit de clocher il n'y a qu'un pas, allègrement franchi par celles et ceux que les transformations de la ville effraient, parce qu'ils redoutent d'y perdre leur tranquillité, leurs habitudes, leurs liens sociaux.

À Gières comme ailleurs, les projets que porte la municipalité visent pourtant à l'amélioration des conditions de vie des habitants de la commune. Citons par exemple la construction en cours d'un nouveau restaurant scolaire, ou la rénovation de la place de la République achevée en 2021. Si ces réalisations n'ont pas été épargnées par les reproches, surtout la seconde, reconnaissons qu'elles ne sont pas la première cible des mécontentements. Le courroux se tourne d'abord vers l'immeuble voisin qui sort de terre au coin de la rue. On l'accuse de défigurer le paysage, d'attirer de nouveaux habitants (peu fréquentables car peu fréquentés...) ou bien de répandre du béton là où existaient des terrains vierges et parfois verts. De telles critiques ont souvent la vue et la vie courtes... Elles durent le temps d'un chantier puis s'estompent lorsque les travaux laissent place à la nouveauté et à la modernité. Surtout, elles ont fâcheusement tendance à faire abstraction de certaines réalités qui dérangent. Les données démographiques en font partie. La "décohabitation" et l'augmentation des familles monoparentales réduisent mécaniquement le nombre d'occupants par foyer : à population égale, il faut da-

vantage de logements et Gières n'est pas épargnée par cette tendance de fond qui travaille les sociétés occidentales.

Les mauvaises langues oublient également que si la commune peut encadrer intelligemment ces nouveaux programmes via les outils d'urbanisme (pour leur présentation se référer au dernier *Gières-info*) elle n'a pas de pouvoir de décision en la matière. Ou alors si, elle serait indirectement responsable de tout : c'est parce qu'elle fournit des services de qualité, propose des équipements nombreux, assure un quotidien serein, un environnement agréable et est bien desservie par les transports publics qu'elle attire de nouvelles constructions et de nouveaux habitants... En bref, il faudrait s'atteler à rendre la ville moins attractive pour en diminuer la densité et la population. Telle est l'impasse dans laquelle nous conduisent des inquiétudes à première vue légitimes.

Ajoutons qu'il n'est pas question de renoncer à l'esprit village pour tout ce qu'il a de positif : la proximité, la socialité, l'animation... Mais alors que l'urbanisation et la densification sont en partie inexorables, le temps est sans doute venu de repenser et de renommer cette utopie. Après tout, les villes de plus grandes tailles qui servent trop souvent d'épouvantails peuvent également devenir des modèles. On peut y trouver des vies de quartier épanouissantes et offrant à leur habitants une infinité de possibles. De l'esprit de village à "l'esprit de quartier" il n'y aurait là aussi qu'un pas, mais en avant, pas en arrière...

Je vous propose de poursuivre ce débat lors d'une réunion publique consacrée au bilan de mi-mandat le 5 octobre prochain. Aidez-nous à dresser ce bilan en remplissant notre questionnaire (voir p. 15). Belle rentrée à toutes et à tous !

Le maire, Pierre Verri

sommaire

édito | 3

« Maire bâtisseur, maire battu... »

repères | 5

Que faire en cas de risque majeur ?

métro | 7

Pour un été plus frais

culture | 8

Et une nouvelle saison !



solidarité | 14

Octobre rose

participation | 15

citoyenne

Bilan mi-mandat



travaux | 16

Sécurisation du Sonnant

asso's | 20

Samedi 9, c'est le forum des associations !

dossier | 11

Nos aînés à Gières : le nombre de seniors de plus de 60 ans, présents sur la commune, a augmenté de 72% entre 1999 et 2020, une progression qui augmente plus vite que la démographie de la commune.

numéros d'urgence

Police municipale : **04 76 89 69 19**

(renvoi sur portable)

Police nationale : **17**

Médiateurs : **07 88 63 82 29**

N° Verts de la Métro :

Voirie : **0 800 805 807**

Déchets ménagers : **0 800 500 027**

Sapeurs-pompiers : **18**

Samu : **15**

Urgence Gaz : **0 800 47 33 33**

Urgence Électricité : **0 972 675 038**

Appel d'urgence européen

(portable) : **112**

Sans abri : **115**

Enfance maltraitée : **119**

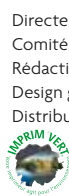
Enfants disparus : **116 000**

Stop Djihadisme : **0 800 00 56 96**

Centre anti-poison Lyon : **04 72 11 69 11**



Mairie de Gières
15, rue Victor-Hugo
38610 Gières
Tél. 04 76 89 36 36
Fax 04 76 89 69 11
www.ville-gieres.fr



Directeur de la publication **Pierre Verri** | Directeur-adjoint **Vincent Mercier**
Comité de rédaction **Vincent Mercier, Justine de Loubens, Mickaël Guiheneuf, Lola Malvoisin**
Rédaction, photos (sauf mention contraire) **Pierre Dubois**, Illustration de couverture **Philippe Aureille / Studio Desperado**
Design graphique et mise en page **Pierre-Jean Daganau**
Distribution Mairie de Gières | Dépôt légal septembre 2023
Imprimé par l'imprimerie des Écureuils à 4 200 exemplaires sur papier 100 % recyclé, sans chlore

repères

SERVICE NATIONAL

Les jeunes filles et garçons nés en juillet, août et septembre 2007 doivent se présenter à l'accueil de la mairie **jusqu'au 30 septembre 2023**, à seize ans révolus, munis de leur livret de famille et de leur carte d'identité, pour le recensement militaire. Ceux nés en octobre, novembre et décembre 2007 devront le faire **avant le 31 décembre 2023**.

RETRAIT DE JEUX PUBLICS



Suite au contrôle annuel de sécurité des jeux pour enfants, plusieurs jeux ont dû être démontés dans le parc Charly-Guibbaud. Après trente années de bons et loyaux services pour amuser les enfants, ils étaient arrivés en fin de vie et ils ont été rapidement démontés pour éviter d'éven-

tuels accidents. Une réflexion est menée par la commune pour mettre en place une nouvelle offre de jeux diversifiée pour les petits comme pour les grands. **En attendant, de nouveaux jeux pour les plus jeunes ont été installés aux abords du pumptrack et dans le parc des Alpes, rue de l'Isère.**

LA POSTE FERMÉE POUR CAUSE DE RÉNOVATION

Fermée depuis le 28 août, et pour une période de quatre semaines, la poste de Gières bénéficie d'importants travaux de rénovation. Durant la durée des travaux, les services de la poste demeurent accessibles au bureau centralisateur d'Eybens (à côté de l'Odysée). Trois autres bureaux de poste sont accessibles dans un rayon de 5 kilomètres : Domène, Saint-Martin-d'Hères Croix-Rouge et Saint-Martin-d'Hères Principal.

La réouverture de l'ensemble des services giérois de la poste est prévue pour le lundi 24 septembre à 14 heures.

DES MÉDAILLÉS ET DES RETRAITÉS FÉLICITÉS



Fin juin, l'ensemble du personnel de la mairie et les élus de la commune étaient conviés au traditionnel repas annuel du personnel, qui se tenait au clos d'Espiès. Un moment convivial qui prenait cette année un accent grec. Avant de laisser la place aux spécialités hellènes, le maire et la première

adjointe ont remercié les retraités de la commune et remis les différentes médailles du travail. Cette année, trois personnes ont fait valoir leurs droits à la retraite, dont le responsable des ressources humaines et le responsable du centre technique municipal, qui quitteront leurs fonctions à la fin de l'année. Sept médailles, quatre d'argent et trois de vermeil (respectivement 20 ans et 30 ans de carrière), ont été remises.

GIÈRES JEUNESSE

Un nouvel atelier danse à Gières jeunesse



Gières jeunesse innove pour cette nouvelle année. Un nouvel atelier baptisé « **Ragga dancehall** » voit le jour **le mardi soir de 18h à 19h**.

Au programme, à compter du mardi 3 octobre, de la danse intergénérationnelle au son des rythmes afro-jamaïcains.

Début des inscriptions, le samedi 9 septembre au forum des associations.

PERMANENCES

■ **Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC)** : à l'Espace Info Énergie de St-Martin d'Hères, sur rendez-vous à prendre au **04 76 14 00 10**.

■ **Architecte-conseil CAUE** : le 3^e mercredi matin du mois, au service technique, sur rendez-vous à prendre au **04 76 89 48 20**.

■ **Avocat-conseil** : le dernier vendredi matin du mois, au service État-civil, sur rendez-vous à prendre au **04 76 89 36 36**.

■ **Conciliateur de justice** : à la maison communale de St-Martin-d'Hères, sur rendez-vous à prendre au **04 76 60 73 73**.

■ **Permanence administrative** (mariage, Pacs, baptême civil) : le mercredi matin et le vendredi après-midi, au service État-civil, sur rendez-vous à prendre au **04 76 89 36 36**

ÉTAT-CIVIL

Naissances

JUIN 2023

Manoé Simonot le 13 ; Lola Genevey-Montaz le 30.

JUILLET 2023

Anaël Revolle le 2 ; Lily Peres Duchemin le 8 ; Asija Mamutova le 17 ; Andrei Banciu le 27 ; Ayden Concas, le 27.

Mariages

JUIN 2023 :

Mehdi Guerriche et Marine Strazzeri le 17 ; Detar Sehitaj et Sema Yilmaz le 24 ; Cyrille Royer et Elizabeth Mairat le 24.

JUILLET 2023:

Alexandre Casanova et Anne Chapuis le 07 ; Typhaine Roussellet et Benjamin Morel le 08 ; Christelle Polentini et Christophe Bellet le 08 ; Mickaël Marques et Lucie Grennerat le 21 ; Erwan Gicquel et Anne Rufin le 22.

AOUT 2023

Mohamed Khalid et Océane Annis le 5.

Décès

JUIN 2023 :

Gilbert Caye, le 14 ; Fabrice Royer, le 15 ; Christian Laugier, le 20 ; Robert Ayache 27.

JUILLET 2023 :

Christine Delplace veuve Six le 14 ; Marc Glaizal le 17 ; Pietro de Nitto le 21 ; Henry Clemens le 22.

QUE FAIRE EN CAS DE RISQUE MAJEUR ?



Cet été, plusieurs alertes orages ont été déclenchées par Météo France. Si les réseaux sociaux permettent de relayer ces vigilances météorologiques, cela ne garantit pas d'être bien informé et dans des délais convenables, en cas de risque majeur (crue, accident chimique, etc.). Pour éviter cela, **la mairie s'est dotée d'un système d'appel téléphonique en masse pour pouvoir alerter ses administrés de l'imminence d'un risque majeur et/ou de la conduite à tenir**. Vous pouvez être appelé sur les lignes fixes et recevoir un SMS sur les téléphones portables. Mais pour cela, vous devez au préalable vous inscrire auprès de la mairie.

Toutes les informations sont disponibles sur le site de la mairie : www.ville-gieres.fr/les-risques-majeurs/pcs-formulaire-inscription.



S'INFORMER SUR L'ÉTAT DE SÉCHERESSE...

Cet été encore, l'agglomération grenobloise a été placée en état de vigilance sécheresse. Une situation qui nécessite des efforts collectifs afin d'économiser l'eau. Afin de connaître au mieux les éventuelles mesures de vigilance conseillées, à Gières ou sur vos lieux de vacances, vous pouvez consulter le site internet de l'état « vigieau » : <https://vigieau.gouv.fr>

... ET S'INFORMER SUR L'ÉTAT DE CANICULE

L'exposition aux fortes chaleurs présente un risque important pour la santé de tous. En fonction de l'intensité de ces épisodes météorologiques, il est nécessaire d'adopter les bons gestes. Pour anticiper ces vagues de chaleur, et ainsi adapter au mieux votre organisation quotidienne, vous pouvez consulter le site internet de vigilance de Météo France : <https://vigilance.meteofrance.fr>

UNE JOURNÉE SOLIDAIRE DÉDIÉE AUX VÊTEMENTS

Le **vendredi 15 septembre**, deux actions solidaires seront organisées sur la commune autour des vêtements. Dès 13h30, c'est l'association de l'économie de proximité et d'insertion grenobloise, **La Remise**, qui sera présente sur l'esplanade du 8-mai-1945 pour collecter vêtements, chaussures ou linge de maison. Un peu plus tard dans la soirée, à partir de 19h, c'est l'association giéroise, **L'Incongrue**, qui organise dans ses locaux, un troc de vêtements.

L'occasion de renouveler sa garde-robe pour la rentrée de façon solidaire et à moindre coût.

L'ÉTÉ À GIÈRES, LE SERVICE « PRÉVENTION ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUE » MOBILISÉ



Une mobilisation de tous les jours

Malgré les vacances, policiers municipaux, médiateurs et élus étaient mobilisés tout au long de l'été pour prévenir les incivilités. Pour l'essentiel, leurs interventions de terrain, parfois conduites en collaboration avec la police nationale, ont concerné de la délinquance de passage.

Une équipe de policiers municipaux à vélo a ainsi pu procéder à l'interpellation

d'un jeune non giérois circulant avec un scooter volé sur les berges de l'Isère. Les agents de la police municipale ont également enclenché la procédure administrative en concertation avec les services spécialisés de la préfecture et de la police nationale pour mettre fin aux installations illicites sur le domaine universitaire de caravanes, propriétés de la communauté des gens du voyage.

De son côté, le 2^{ème} adjoint à la tranquillité publique et à la vie des quartiers, est intervenu tout l'été, en particulier lors des différents feux de voitures qui ont pu troubler la quiétude des giérois. Le maire est également resté informé par le Directeur Départemental de la Sécurité Publique (D.D.S.P.) de la situation sur la commune.

PERMANENCE MENSUELLE DES ÉLUS

Les élus tiendront leurs deux prochaines permanences mensuelles le **samedi 9 septembre à l'occasion du forum des associations** et le **mercredi 4 octobre** sur le marché (de 8h30 à 10h). N'hésitez pas à leur faire part de vos remarques, de vos idées ou de vos questions, qu'elles soient sur la rentrée, les associations ou sur tout autre sujet communal.

CONFÉRENCE SUR L'ÉNERGIE EN PRÉSENCE D'HENRI PRÉVOT

Henri Prévot est l'auteur de plusieurs ouvrages sur l'énergie et l'effet de serre. Cet ingénieur général des mines est aujourd'hui consultant en politique de l'énergie. Il présentera ses travaux au cours d'une **conférence sur le thème des énergies**, le **vendredi 20 octobre en salle des fêtes, à partir de 18h**.

TAXE FONCIÈRE

Malgré un taux communal inchangé, la taxe augmentera quand même.



C'est une certitude, la taxe foncière sera plus élevée à la rentrée 2023. Après une augmentation de 3,4% des bases d'imposition en 2022, c'est une hausse de 7,1% qui nous attend cette année. Rappelons que la ville de Gières n'a pas de prise sur l'évolution de ces

bases qui est décidée par l'État après constatation du niveau de l'inflation. Seul le vote du taux communal de taxe foncière est du ressort de la commune. Or ce dernier reste inchangé en 2023, comme chaque année depuis 2016.



Incivilités à la gare

Plusieurs véhicules ont été dégradés sur le parking de la gare. Les vitres de huit voitures ont été cassées pour des vols à la roulotte. Cinq d'entre elles ont ensuite été incendiées pour tenter d'effacer d'éventuelles traces. Deux autres véhicules ont été partiellement

endommagés, du fait de leur proximité avec les voitures incendiées.

Sollicitée, la police nationale n'a pas pu exploiter les images de vidéo protection de la gare issues des caméras gérées par la SNCF. La police municipale en lien avec la police nationale a procédé aux identifications des véhicules. Elle a rapidement pris contact avec les propriétaires qui sont les seuls responsables de l'enlèvement de leur épave. Un seul véhicule est resté sur place, la PM a procédé à son évacuation pour des raisons de sécurité. Une enquête a été ouverte pour tenter d'identifier les responsables de ces délits.

Deux nouveaux incendies de véhicules sont par la suite survenus, dans la nuit du 20 au 21 août. L'enquête sur leur origine est en cours. Grâce à l'intervention de la police municipale, les carcasses calcinées ont rapidement été enlevées.

Conduite à tenir

Si vous êtes témoins ou victimes d'incivilités ou de délits, n'intervenez pas ! Appeler le 17 afin d'alerter la police nationale. En fonction des jours et des horaires, vous pouvez joindre la police municipale afin d'informer le service « prévention et tranquillité publique » au 04 76 89 69 19 ou les médiateurs au 07 88 63 82 29. En dehors des heures de permanence, contactez-les par mail : pm@gières.fr. Une réponse vous sera donnée rapidement.

CENTRE DE SCIENCES MÉTROPOLITAIN



« Cosmocité », le centre de sciences métropolitain ouvrira ses portes le samedi 30 septembre à Pont-de-Claix. Les visiteurs pourront alors découvrir un planétarium de 13 mètres de diamètre, une salle 3D immersive interactive, deux espaces d'exposition permanente ou encore

un espace jeune public. L'ensemble sera dédié à l'aventure scientifique et aux merveilles de la terre, de l'univers et de l'environnement. Ce sera également un outil pédagogique à destination des écoliers de l'agglomération, dont les petits giérois.

Une journée d'inauguration comprenant des festivités gratuites est prévue le samedi alors que le dimanche 1^{er} octobre, les visites se feront exclusivement sur réservation. Le week-end suivant, les 7 et 8 octobre, l'entrée sera libre et gratuite durant les deux jours.

« L'ENTRETIEN ZFE », UN PRÉALABLE OBLIGATOIRE



Entrée en vigueur le 7 juillet, pour les véhicules dotés d'une vignette crit'air 5, la zone à faibles émissions (ZFE) est assortie d'un dispositif de conseils personnalisés et d'aides financières sous conditions de ressources accessibles au travers de 4 « parcours d'aides » flexibles offrant des solutions adaptées

à une diversité de situations. Ces aides financières concernent le changement de mobilité (parcours 1, 2 et 3) ou le renouvellement du véhicule (parcours 4).

Au préalable, pour bénéficier de ces aides, vous devez obligatoirement prendre rendez-vous avec un conseiller expert en mobilité pour un entretien ZFE. Pour cela, en tant que résident giérois, vous devez posséder une voiture ou un deux-roues motorisé concerné par la ZFE (Crit'Air 5 ou « non classé », 4 ou 3).

Toutes les informations concernant la ZFE sont disponibles sur le site internet dédié : zfe.grenoblealpesmetropole.fr

CHALLENGE ÉLECTRICITÉ

Du 18 septembre au 15 octobre, vous êtes invités à participer à « un challenge pour agir, en ligne - 4 missions sur 4 semaines ». Tous les lundis, vous recevrez vos missions par mail et vous

pourrez découvrir des astuces pour moins consommer et réduire votre facture d'électricité. Un kit éco-conso est offert aux participants.

Ce challenge est organisé par la Métropole et animé par l'ALEC, en partenariat avec Enedis, Inscription gratuite en ligne : www.grenoblealpesmetropole.fr/179

Plus frais l'été ?



Alors que les épisodes de fortes chaleurs se multiplient, il est possible d'améliorer le confort thermique de votre maison, y compris l'été. Isolation de la toiture ou des murs, remplacement des menuiseries ou ventilation, voici quelques-unes des améliorations que vous pouvez apporter à votre logement grâce au dispositif Mur Mur. Ainsi vous améliorez votre confort été comme hiver, vous participez à la réduction des émissions de CO₂, tout en diminuant votre consommation d'énergie et le montant de votre facture énergétique.

Grâce au dispositif Mur Mur, Grenoble Alpes Métropole et la commune de Gières vous permettent de bénéficier :

- d'un accompagnement personnalisé pour tous, gratuit, et indépendant, par l'ALEC (Agence Locale de l'Énergie et du Climat) : des conseils techniques, un plan de financement, une aide pour bien choisir ses entreprises et artisans.
- des aides financières selon l'ambition des travaux et les revenus
- d'un audit énergétique complet réalisé par un professionnel labellisé Mur Mur et subventionné à 80 % par la Métropole (dans la limite de 700 €)
- d'une prime travaux : la Métropole encourage les rénovations performantes à travers une prime dédiée aux propriétaires souhaitant réaliser au moins 3 postes de travaux. Cette prime varie entre 2 250 et 10 000 euros. Un bonus de 1 000 ou 1 500 euros peut être accordé pour l'utilisation de matériaux isolants biosourcés. Ces aides sont cumulables avec les aides nationales.

Atelier "Je rénove ma maison : le B.A.BA"

Vous êtes intéressé par le dispositif Mur Mur et vous souhaitez faire des travaux d'isolation mais vous vous posez plein de questions ? Isolation des combles ou des murs ? C'est quoi un matériau biosourcé ? Pourquoi changer ma ventilation ? L'espace info énergie organise un atelier informatif sur la rénovation énergétique. Cet atelier collectif vous apportera une base pour vous poser les bonnes questions et mieux définir votre projet. Rendez-vous à Saint-Martin-d'Hères, le mardi 19 septembre de 18 heures à 20 heures. L'atelier est gratuit mais vous devez vous inscrire au préalable.





Samedi 16 septembre - Après-midi

Jeu de piste pour petits et grands

par l'Atelier Hespérides, dans le cadre des journées européennes du patrimoine

Partez à la découverte du patrimoine giérois !

Présenté sous forme de livret, ce jeu de piste permettra aux petits et aux grands de déambuler à leur rythme dans notre ville, en répondant tout au long de ce parcours à des questions qui mobiliseront tous leurs sens.

Rendez-vous à la grange Michal de 14h à 17h pour la distribution des livrets - Activité familiale gratuite, renseignements auprès du service culturel - 04 76 89 69 12 - ville-gieres.fr

Vendredi 22 septembre - 19h

Invitation à la présentation de la saison culturelle 2023>2024



Vendredi 29 septembre - 18h30

Soutien à la création

Sortie de résidence



La Compagnie Désordre Imaginaire posera ses valises sur la scène du Laussy pendant 5 jours pour travailler sa prochaine création, *Le Myth(o) de Thésée et du Minotaure* (programmée au Laussy le 22 déc. 2023 à 14 h). Elle vous convie à voir une étape de son travail.

Ouvert à tous, entrée libre



Lundi 2 octobre - 20h30

Marc Berthoumieux trio

Dans le cadre du 19e festival Grenoble Alpes Métropole Jazz



Photo : Serge Heimlich & Yannick Delva

L'accordéoniste français livre ici son nouveau projet *Les choses de la vie*. Avec les talentueux Giovanni Mirabassi et Laurent Vernerey, ses complices depuis plus de 15 ans, Marc Berthoumieux reprend la route avec bonheur. Pour lui, le trio est la formation où s'affirme le mieux la liberté d'expression.

L'écoute et la relation à l'autre s'équilibrent avec la plus grande harmonie. Il revisite entre autres le répertoire de l'album *In other word* avec des thèmes d'Elton John, de Pat Metheny, de Michel Petruccianni ou de Sting, mais aussi cette mélodie intemporelle de Philippe Sarde pour le cinéma. Il y a fort à parier que d'autres titres incontournables de ses albums fassent partie de la *setlist* pour une relecture inattendue avec cette formule magique !

Marc Berthoumieux : accordéon - Giovanni Mirabassi : piano - Laurent Vernerey : basse

marcberthoumieux.com

Renseignements et réservations : 06 70 77 73 04 - christianehirsch06@gmail.com

www.kasihbunda.fr - www.jazzclubdegrenoble.fr - Tarifs : plein 16€, réduit 12€

Concert

Vendredi 13 octobre - 20h30

Mister Mat



Photo Marc Lacaze - Freedonia Entertainment

Laissez-vous emporter dans un univers à la lisière de toutes les émotions...

Mister Mat, l'ancien chanteur charismatique de Mountain Men, poursuit sa route. Après plus de 600 concerts aux 4 coins du monde depuis 2009, il se livre dorénavant en solo avec sa guitare et sa voix envoûtante, où la simplicité n'a d'égal que la puissance de son interprétation.

Mister Mat est un homme de scène et de partage, tantôt puissant, tantôt fragile, subtil et délicat.

Son single Merci, co-écrit et réalisé par Vianney, ainsi qu'un EP sont disponibles depuis le 10 mars 2023.

Tarifs : normal **23€** | réduit **19€** | Prem'Laussy **16€** | abonné **13€**

Cinéma

À la date de mise sous presse, nous ne sommes pas en mesure de vous communiquer les titres des films du **mardi 3 octobre** (jeune public, séance à 18h30) et du **mardi 17 octobre** (**nouveau : séances à 20h**).

Mais réservez vos soirées !

Bibliothèque 04 76 89 37 28 - bm-gieres.fr



Septembre :

■ Cercle de lecture Adultes

Mercredi 6 septembre à 18h, ouvert à toutes et tous

■ Vente de livres déclassés

Samedi 9 septembre de 10h à 17h, devant la bibliothèque.

■ Club Ado

Le rendez-vous lecture des 10-15 ans, vendredi 15 septembre à 17h

■ Les Histoires des P'tits bouts

Laisse-moi tranquille !!! Samedi 16 septembre de 11h à 11h30, À partir de 3 ans, sur réservation

■ Don de périodiques

la bibliothèque donnera ses anciens exemplaires de revues rebutés du 23 au 30 septembre, à l'entrée de la bibliothèque

Octobre :

■ Cercle de lecture adultes

Mercredi 4 octobre à 18h, ouvert à tous

Manon, la libraire de Gières (Les petits livre de manon, Place de la République) viendra présenter ses coups de cœur de la rentrée en cours de séance.

■ Club Ado

Le rendez-vous lecture des 10-15 ans, vendredi 6 octobre à 17h

■ Les Histoire des P'tits bouts

Des histoires qui font peur... mais qui finissent bien ! Samedi 7 octobre de 11h à 11h30, à partir de 3 ans, sur réservation

■ Comptines et jeux de doigts

Un temps où l'on s'adapte au rythme des bébés, pour les 0-3 ans et leurs parents, Samedi 28 octobre de 11 à 11h30, sur réservation

MAJORITÉ MUNICIPALE

A mi-chemin, mais à temps plein...

Bon nombre des élus de la majorité actuelle découvrent depuis 2020 le fonctionnement des institutions et administrations territoriales. Cette immersion dans les rouages de la démocratie locale est une invitation à l'humilité. Il faut en effet beaucoup de temps pour appréhender un cadre d'action complexe.

Complexité parce que le processus décisionnel associe des services qui proposent et des élus qui tranchent de façon collégiale et que la bonne distance entre l' élu et le technicien ne se trouve qu'avec l'expérience.

Complexité parce qu'il faut composer avec une réglementation parfois tatillonne, mais qui a sa raison d'être, par exemple pour protéger les usagers des équipements et services publics. Songeons aux normes d'hygiène dans la restauration collective ou aux normes de sécurité des Établissements Recevant du Public (ERP).

Complexité parce que la concrétisation d'un projet d'ampleur prend du temps. Il convient d'abord d'en imaginer les grandes lignes avant d'affiner la copie au travers d'études, de plans et d'estimatifs financiers. Une fois le projet précisé, il s'agit encore de le réaliser. Les travaux ne démarreront qu'après une planification minutieuse et une sélection rigoureuse des entreprises qui en seront chargées : c'est la phase des marchés publics. À chacune de ces étapes, sont associés des délais incompressibles.

À rebours de cette complexité, les postures politiciennes ou les fameux "y'a qu'à, faut qu'on" entretiennent l'illusion qu'un problème se réglerait en un claquement de doigts. Certains des élus minoritaires refusent de jouer ce jeu et investissent de leur temps pour mieux saisir l'étendue et les limites de l'action locale. D'autres se font au contraire remarquer par leur méconnaissance des dossiers, leurs analyses hors-sol, et leur diffusion de fausses informations (à leur insu ?). L'opposition des premiers est constructive, celle des seconds ne nous mène nulle part.

Les élu.e.s du groupe "Gières en Transitions"

Les articles à faire paraître dans le Gières info n°449 doivent parvenir à Jean-Yves. colin@gieres.fr jusqu'au vendredi 20 octobre.

MINORITÉ MUNICIPALE

Quand la réalité contredit le sentiment d'insécurité

À plusieurs reprises (G-I N°435,39,42,43), nous avons attiré l'attention des Giérois sur la constante progression de l'insécurité au sein de la commune : progression inexorable, par diffusion depuis Grenoble (ville réputée dangereuse), via Saint Martin d'Hères (trafic de drogue).

Outre les « incivilités » et dégradations récurrentes, diurnes et nocturnes, rapportées par les habitants, une dizaine de voitures ont été incendiées sur le parking de la Gare et au centre ville.

La période estivale n'échappe donc pas à cette progression, bien qu'elle permette à la majorité municipale de masquer une réalité qu'elle ne veut pas voir, mais que subissent les habitants (dans G-I N° 447, le maire nous souhaite même « un très bel été »). Largement impliqués dans une politique métropolitaine, écologique et tentaculaire, nos élus municipaux préfèrent nous imposer quantités de sigles et de restrictions, comme la ZFE (Zone à Forte Exclusion), réputée « nécessaire » (cf. G-I N°447), bien que largement contestée par ailleurs.

Ceci au lieu d'accéder à une demande formulée par « Gières Avenir » en 2021, de mettre en place, comme dans d'autres communes, une commission municipale « sécurité-délinquance », pour collecter de manière exhaustive tous les événements relatifs à l'insécurité et en informer systématiquement les habitants.

Or la majorité, soucieuse de transparence (?) s'est opposée à la création de cette commission. Le budget du poste « tranquillité publique » est l'un des plus faibles parmi l'ensemble des dépenses communales : au vu d'une situation évolutive, ne faudrait-il pas l'augmenter en réalisant par ailleurs des économies sur d'autres postes d'intérêts plus discutables ?

Vos élus du groupe « Gières Avenir » réitèrent leur demande de création et de participation active à cette commission municipale.

La majorité municipale serait-elle sourde aux intérêts des Giérois ?

Vos élus du groupe « Gières Avenir »
Sylvain Stanboulian & Daniel Finazzo

texte non parvenu

quid?

réponse
447



LE GAGNANT Jean-Pierre S.

La plaine des Voûtes tient l'origine de son nom du latin volvere, qui signifie : faire rouler en ondulant et par extension, c'est le nom qui était donné aux chemins situés en bordure des méandres d'un cours d'eau sinueux.

Certains enfants de maraîchers giérois qui travaillaient les champs des Voûtes rêvaient de découvrir l'accès aux caves voutées souterraines, cédant à n'en pas douter de beaux trésors !

quid ? 448

Trouvez l'origine de ce nom !

(Répondez du 1^{er} au 15 sept. 2023 à quid@gieres.fr)



À gagner, une invitation pour deux personnes aux spectacles organisés par le service culturel au Laussy sur la saison 2023-2024 (sauf Love Letters, spectacle en co-réalisation). Un tirage au sort départagera les gagnants.



Nos aînés à Gières

Le nombre de seniors de plus de 60 ans, présents sur la commune, a augmenté de 72% entre 1999 et 2020, passant de 801 à 1 376 personnes. Une progression plus rapide que celle de la population globale de la commune. En 1999, un giérois sur 8 avait plus de 60 ans, soit un peu moins en proportion que les enfants de moins de 14 ans.

En 2020, c'est l'inverse, les giérois de plus de 60 ans sont plus nombreux que les enfants de moins de 14 ans, et ils représentent un giérois sur 5. ()*

L'allongement de la vie et le développement des services à la personne, ont permis un maintien à domicile, ou en résidence autonomie, plus longtemps et une prise en charge dans des structures spécialisées plus tardive. Une volonté des personnes âgées qui a amené la commune, par le biais de son Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) et de sa conseillère municipale déléguée à la santé, aux solidarités et aux personnes âgées, Sandrine Prunier, à s'adapter pour permettre à nos aînés de rester sur la commune.

Nous vous proposons de faire un petit tour d'horizon des différentes solutions qui répondent, ou répondront prochainement, aux besoins des giérois en fonction de leur situation.

** source INSEE – Dossier complet – Paru le 25/07/2023*



3 questions à Sandrine Prunier

conseillère municipale déléguée à la santé,
aux solidarités et aux personnes âgées

1

Nos aînés vivent de plus en plus longtemps chez eux. Comment la commune aide les seniors giérois à faire face aux difficultés du maintien à domicile comme par exemple l'isolement ou l'absence d'accessibilité des logements ?

2

Pourquoi la mairie a-t-elle souhaité accueillir un E.H.P.A.D. sur la commune alors qu'il existe déjà la résidence Roger-Meffreys ? Pourquoi ne pas avoir simplement rénové et/ou agrandi la résidence ?

3

On a beaucoup entendu parler négativement des E.H.P.A.D. privés ces derniers mois. En quoi celui prévu à Gières se différencie-t-il de ces structures ? Quels seront les moyens de contrôle de la mairie vis à vis de ce nouvel établissement ?

Les seniors à domicile

Les seniors giégeois sont de plus en plus nombreux à vivre à domicile. Outre une meilleure santé de nos aînés, plusieurs aides proposées par l'état facilitent ce maintien à domicile des personnes âgées à différents niveaux. Par exemple, le crédit d'impôt pour l'utilisation d'un service d'aide à domicile permet une prise en charge à hauteur de 50% des dépenses annuelles pour l'entretien de la maison et les travaux ménagers. **L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)** est, elle, destinée aux personnes âgées pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne

comme se laver ou s'habiller mais également pour les personnes dont l'état nécessite une surveillance régulière.

En complément, le C.C.A.S. propose également des activités tout au long de l'année. Ces activités peuvent être ludiques, tels que des ateliers manuels ou des jeux, ou plus orientées santé, comme les ateliers prévention seniors en collaboration avec des professionnels de la maison de la santé. Certains de ces ateliers sont également subventionnés par le département.

Le CCAS propose :

- Portage de repas à la carte jusqu'à 7j/7
- Colis de Noël, repas d'été, repas d'automne
- Ateliers de prévention (mémoire, chutes, diététique, bien-être, théâtre, etc.)
- Café des aidants (échanges avec des professionnels, thèmes variés, questions / réponses autour d'un café)
- Référente gérontologie (aides aux démarches, constitution des dossiers d'aides, adaptation du logement, visites à domicile, etc.)
- Liens avec les professionnels de santé (maison de santé, services sociaux, services d'aides à domicile, etc.)

La résidence autonomie Roger-Meffreys

Depuis 1978, les personnes, âgées de plus de 60 ans, valides et autonomes, capables de vivre dans un logement indépendant mais qui ne souhaitent pas rester seules à domicile, peuvent demander à s'installer à la **résidence autonomie Roger-Meffreys, établissement d'hébergement non médicalisé**. En plus des 39 logements permanents et des 3 studios destinés à des séjours temporaires, la résidence bénéficie de quatre espaces collectifs : une salle à manger, un salon, une salle d'activités et un grand jardin.

Les résidents peuvent bénéficier de services à la carte (coiffeur, pédicure, esthéticienne, etc.) mais également d'activités variées telles que des jeux de société, d'ateliers manuels, sportifs ou culturels. Toutes ces activités sont ouvertes à tous les giégeois âgés de plus de 60 ans. Ils peuvent également manger, après inscription, au restaurant de la résidence, ponctuellement ou régulièrement. Ainsi chacun peut prendre plus ou moins part à la vie collective de la résidence en fonction de ses envies.

Le CCAS propose :

- Repas partagés avec les élèves de l'école élémentaire
- Temps de partage avec la petite enfance, le périscolaire, le service jeunesse et l'école de musique
- Bibliothèque mobile (apport de livres, lectures, etc.)
- Jeux de société (Scrabble, belote, loto, etc.)
- Festivités (barbecues, kermesse, fête de la musique, fête des familles, etc.)
- Coordination médicale (échanges avec les professionnels de santé et les services d'aides)

L'E.H.P.A.D. de l'ORSAC

Début 2025, un **Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (E.H.P.A.D.)** ouvrira ses portes sur la commune. Il sera géré par l'association loi 1901, ORSAC. Cet établissement permettra d'accueillir 90 résidents répartis sur un rez-de-chaussée et 3 étages qui auront chacun 1 000m² de surface utile. Chaque chambre sera individuelle et aura une superficie d'environ 20 m².

À chaque étage, les chambres seront installées en couronne autour d'un lieu de vie. Le rez-de-chaussée et le premier étage accueilleront des **Unités Psycho Gériatriques (U.P.G.)** pour des résidents touchés par la maladie d'Alzheimer ou apparentée, avec un total d'une quarantaine de lits. Ces unités spécifiques

offriront aux résidents un cadre sécurisé et chaleureux. Les deux derniers étages accueilleront une cinquantaine de chambres classiques.

Malgré les fortes contraintes réglementaires en matière de sécurité pour un établissement accueillant du public (voie d'accès le long du bâtiment garantissant l'accès des services de secours), un parc, appartenant à l'E.H.P.A.D., offrira un espace de repos aux résidents.

Cet établissement sera ancré au cœur de la ville, tout comme l'est la résidence Roger-Meffreys, permettant ainsi aux résidents de profiter du dynamisme de la commune.

Le CCAS propose :

- Aide aux démarches administratives en lien avec les travailleurs sociaux du CCAS et du département
- Orientation vers les structures adaptées
- Aide à la constitution des dossiers d'inscription
- Accompagnement familial à l'entrée en établissement



3 réponses de Sandrine Prunier

1 Nos aînés vivent de plus en plus longtemps chez eux. Comment la commune aide les seniors giérois à faire face aux difficultés du maintien à domicile comme par exemple l'isolement ou l'absence d'accessibilité des logements ?

La commune a fait le choix de veiller au bien-être des giérois, et ceci à n'importe quel âge. Pour cela, nous devons tenir compte de l'évolution de nos modes de vie et adapter régulièrement les services proposés par la commune à la pyramide des âges de sa population. C'est un chantier important car de nombreux changements restent à venir avec la génération des *baby-boomers* qui parviendra à l'âge de 85 ans en 2030.

Pour cela, la commune bénéficie de l'aide d'**Ophélie Lusseau, référente APA** (Allocation Personnalisée d'Autonomie) gérontologie et handicap au C.C.A.S. Son travail permet d'accompagner les giérois en faisant un état des lieux de leurs éventuels besoins lors de visites à domicile et en les accompagnant dans leurs démarches auprès des différents services d'aide à domicile.

Au quotidien, le C.C.A.S. maintient un lien social et mène des actions de solidarité à destination des aînés. En complément, les agents communaux organisent des actions de prévention, en collaboration avec les professionnels de santé de la commune, mais également des ateliers à destination des aidants dont le soutien apporté aux aînés est essentiel pour leur permettre de rester à domicile.

Ainsi nous veillons au bien-être de nos aînés mais également de leurs aidants, qu'ils soient issus de la cellule familiale, professionnels de santé ou des services d'aide à domicile, permettant ainsi à nos anciens de profiter le plus longtemps possible de la qualité de vie giéroise.

2 Pourquoi la mairie a-t-elle souhaité accueillir un E.H.P.A.D. sur la commune alors qu'il existe déjà la résidence Roger-Meffreys ? Pourquoi ne pas avoir simplement rénové et/ou agrandi la résidence ?

Ce sont deux établissements totalement différents. La résidence n'est pas un établissement médicalisé comme peut l'être un E.H.P.A.D. Ce n'est pas une question d'âge mais une question d'autonomie. Les personnes accueillies à la résidence sont obligatoirement valides et autonomes. Actuellement, l'âge moyen des locataires de la résidence est de 88 ans alors que l'âge moyen d'entrée en E.H.P.A.D. est de 85 ans. L'E.H.P.A.D. et la résidence sont deux outils complémentaires au service de nos aînés en fonction de leur degré de perte d'autonomie. Nous souhaitons que l'E.H.P.A.D. s'inscrive dans la continuité de nos engagements pour nos anciens et garantisse notre promesse du « vivre mieux ensemble » pour donner à chacune et à chacun sa place dans la cité.

Pour l'agrandissement de la résidence, nous ne le souhaitons pas car nous préférons conserver un cadre chaleureux, à taille humaine et offrant un environnement paysager apaisant pour les résidents.

Nous avons effectué de nombreux travaux au sein de la résidence, pour moderniser ses locaux mais également pour améliorer le confort des résidents. Outre les travaux de mise aux normes de la cuisine, nous avons fait installer une climatisation fixe dans la salle de restauration et nous avons créé une salle d'activités et de réunions. Des travaux bienvenus car, avec les nombreuses vigilances orange canicules cet été, les résidents ont ainsi pu profiter d'un espace collectif rafraîchi.

Le coût total des travaux s'est élevé à 622 420,06 € T.T.C. Nous avons reçu des financements de la CARSAT Rhône-Alpes pour 95 353 €, du département de l'Isère pour 103 809 € et de la CNAV pour 77 263 €, soit un total de 276 425 €. Le solde a été pris en charge par le budget d'investissement de la résidence et du C.C.A.S.

3 On a beaucoup entendu parler négativement des E.H.P.A.D. privés ces derniers mois. En quoi celui prévu à Gières se différencie-t-il de ces structures ? Quels seront les moyens de contrôle de la mairie vis à vis de ce nouvel établissement ?

À Gières, c'est l'ORSAC qui sera chargée de gérer l'établissement. C'est une association à but non lucratif (loi 1901). Un statut qui permet aux équipes de s'attacher à travailler dans le respect des valeurs humaines et celui des personnes accueillies. L'association gère 84 établissements ou services sur cinq départements : la Drôme, le Rhône, l'Ain, l'Isère et les Hautes-Alpes. Ses compétences ne se limitent pas à la seule gestion d'E.H.P.A.D. Elle intervient également dans le domaine de la santé mentale ainsi que dans celui de l'hébergement et des soins d'enfants et d'adultes en situation de handicap.

Contrairement aux idées reçues, ce n'est pas parce que la structure est installée sur la commune que les giérois désireux d'intégrer l'éta-

blissement seront automatiquement prioritaires. Aujourd'hui, une demande d'entrée en E.H.P.A.D. doit être enregistrée sur la plateforme administrative numérique « Viatrajectoire ». Sa gestion est nationale et les attributions de places ne relèvent pas de la compétence des communes.

Mais cela ne change rien au fait que la mairie s'impliquera pour collaborer au mieux avec l'équipe de l'E.H.P.A.D., comme elle peut le faire avec l'ensemble des acteurs de santé de la commune. Nous veillerons au bien-être des résidents ainsi que nous le faisons déjà à la résidence Roger Meffreys.

solidarités

UN ENDROIT FRAIS ET CLIMATISÉ...

Lors des épisodes caniculaires, la commune met à la disposition des giérois la salle à manger climatisée de la résidence Roger-Meffreys. Cette salle est ouverte aux giérois, extérieurs à la résidence, le matin de 9h à 12h et l'après-midi de 14h à 18h. L'occasion de trouver un peu de fraîcheur mais également de passer un moment agréable et convivial avec les résidents autour d'un jeu ou d'une discussion.

... et où l'on peut déjeuner

Pour les giérois désireux de ne pas déjeuner seuls, il est possible de manger à midi à la résidence Roger-Meffreys. Pour cela, rien de plus simple, il suffit de réserver votre repas au moins 48 heures à l'avance en appelant le **04 76 89 30 30** (du lundi au vendredi). Le prix du repas varie entre 7€ et 9,50€ en fonction de l'âge. Attention, les places sont limitées !

PÉRISCOLAIRE

Le service périscolaire recherche des bénévoles quelques heures par semaine pour l'aide aux devoirs dans le cadre du dispositif " les soirées tranquilles ". Vous êtes intéressés, vous souhaitez plus d'informations ? Contactez **Mme F. Japhet** au **04 76 89 69 07**.

UNE NOUVELLE MICRO-CRÈCHE

Une nouvelle structure d'accueil des enfants âgés de 10 semaines à 6 ans ouvre ses portes en septembre. Une directrice éducatrice de jeunes enfants, une auxiliaire de puériculture et deux professionnels titulaires du CAP Petite Enfance pourront accueillir jusqu'à 12 enfants. Situé grand'rue, au centre de la commune, l'établissement sera ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 19h.

COLIS DE NOËL

Cette année le colis de fin d'année offert aux giérois de 70 ans et plus (nés en 1953 et avant) **sera à retirer le 6/12 à la résidence Roger-Meffreys**. Pour en bénéficier vous devrez compléter le coupon d'inscription (disponible en ligne, à la résidence, auprès du C.C.A.S. et en mairie) **et le retourner avant le 31 octobre à la résidence Roger-Meffreys**.

ATELIERS

- **Ateliers Mieux être et massage**, le mardi 19 septembre, à la salle olympique de 14h à 16h : avec Josiane Gonard (inscription au **04 76 89 30 30**)
- **Ateliers des aidants**, les vendredis 22 septembre, 6 et 20 octobre, à la salle du platane à 14h30 : *Atelier communication* (inscription auprès de Mme Locatelli **06 71 23 56 97**)
- **Séance de ressourcement pour les aidants**, le vendredi 29 septembre, à la grange Michal, de 13h à 18h : animé par *Vers l'essentiel*, mme Locatelli et l'ADPA (inscription **07 77 75 23 92**)

HORAIRES ET PERMANENCES

- **ACTION** (*Action de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat*), le dernier mardi matin du mois, sur rendez-vous à prendre au **04 76 89 69 04**.
- **Aide administrative et démarches en ligne** : sur rendez-vous à prendre au **04 76 89 69 04**.
- **Maison de l'Emploi et de l'Entreprise/ Mife Isère** : le mardi matin, à l'espace Marie-Reynard, sur rendez-vous à prendre au **04 76 24 02 45**.
- **Café des aidants** : un mardi par mois, de 14h à 15h30, salle du Platane, se référer à l'agenda.
- **CCAS** : ouvert les lundi et vendredi de 13h30 à 17h et les mardi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h.
- **CLCV** (Consommation, logement et cadre de vie) : le 2ème mercredi du mois, de 16h30 à 17h30, à l'espace Marie-Reynard.
- **LAEP** (Lieu d'accueil parents-enfants) : le mardi de 8h45 à 11h15, à la Maison de la petite enfance.
- **Mission locale** : le mardi après-midi hors vacances scolaires, en mairie, sur rendez-vous à prendre au **04 76 51 00 49**.
- **Puéricultrice PMI** : à la Maison de la petite enfance, le mardi de 14h à 16h.

CIMETIÈRE

À compter de cet automne Monsieur Knobloch sera chargé de l'entretien du cimetière (ramassage des feuilles mortes, mauvaises herbes, entretien des allées, etc.) quelques heures par semaine en échange de la mise à disposition d'un logement d'urgence communal.

La commune voit la vie en rose du 16 au 21 Octobre

Comme tous les ans, octobre se pare de rose, à l'occasion de la campagne de prévention mettant en avant les risques du cancer du sein. Cette année, des actions et des ateliers pour parler du dépistage du cancer du sein, seront proposés aux giérois durant toute une semaine.

Un événement élaboré et mis en place grâce au partenariat du C.C.A.S., des professionnels de la maison de santé, de Gières jeunesse, et de la résidence Roger-Meffreys.

Le programme de cette semaine de prévention sera disponible prochainement à l'accueil de la mairie, sur le site internet et la page Facebook de la mairie.

En attendant, vous pouvez retrouver toutes les informations sur le dépistage du cancer du sein ou faire un don à la ligue contre le cancer sur le site internet dédié à octobre rose : <https://octobre-rose.ligue-cancer.net>



Participation citoyenne



MOBIL'IDÉES

Mobil'idées fait sa mue...

...et lance un projet labellisé « Cœurs de Ville, Cœurs de Métropole »



Mis en place en début de mandat, la consultation citoyenne « Mobil'idées » entre dans une nouvelle phase. Après deux années d'échanges avec les giérois, et la réalisation de diagnostics sur les atouts et les difficultés des mobilités à Gières, « Mobil'idées » intègre le programme « Cœurs de Ville, Cœurs de Métropole », mené par Grenoble Alpes Métropole. C'est l'un des 18 projets réalisés ou en cours de réalisation. En parallèle, des aménagements plus ciblés continuent d'être travaillés par les services techniques, la Métropole et le groupe de travail (ajouts d'arceaux vélos, parvis de la plaine des sports, traversées piétonnes, etc.)



Sur la base des priorités définies par les citoyens participants au groupe de travail, et des nombreux signalements faits par les giérois sur la carte interactive Gogocarto, les services de la métropole planchent actuellement sur différents scénarios de mobilités.

Les enjeux de ce projet visent à apaiser les conflits voitures / mobilités douces dans certains secteurs et optimiser les espaces publics tout en développant la qualité paysagère.

Il doit ainsi améliorer les mobilités dans des secteurs urbanisés à fortes contraintes (Petit-Jean, Village, etc.) en connectant les établissements scolaires (René-Cassin, Don Bosco, collège), le centre avec ses commerces, le pôle multimodal de la gare et la plaine des sports.

Dans un souci de transparence, des scénarios du schéma mul-



timodal seront présentés, fin septembre, lors de trois réunions distinctes réunissant l'ensemble des acteurs du centre de la commune. Elles permettront d'enrichir ces scénarios avant une ultime réunion de travail début 2024 et une restitution finale lors de la fête du printemps en mars 2024.



RUE DE LA GARE (au-dessus)
ET RUE DE LA PLAINE (à gauche)

- **Vendredi 29/09 à 17h30 (salle des fêtes) : Réunion publique sur les mobilités liées à Don Bosco ouverte à l'ensemble des acteurs de l'école et du collège privé (enseignants, direction, parents d'élèves et giérois concernés)**
- **Samedi 30/09 à 10h (salle des fêtes) : Réunion publique sur les autres secteurs ouverte aux giérois**
- **Samedi 30/09 : Réunion avec les commerçants**

À MI-MANDAT, ÉVALUEZ LE TRAVAIL DE VOS ÉLUS !

Cadre de vie, écologie, tranquillité publique, solidarités, vie associative, sportive et culturelle, participation citoyenne... Après 3 années au service de la ville de Gières, les élus de la majorité municipale souhaitent dresser un premier bilan de leur travail sur ces différents sujets et préciser leur feuille de route des prochains mois.

Soucieux que leur action reflète vos besoins, envies et préoccupations, ils vous proposent de les exposer dans un sondage à remplir avant le 30 septembre à partir du lien (<https://urlz.fr/nngf>) ou du QR code ci-contre. Et pour celles et ceux qui préfèrent le papier, rendez-vous à l'accueil de la mairie du lundi au vendredi (8h30-12h / 13h30-17h).



Dialoguez en direct !

Vos élus vous donnent ensuite rendez-vous **le jeudi 5 octobre à la salle du Laussy pour une grande soirée d'échanges.**

Un premier temps sous la forme d'un forum vous permettra de les interpeller sur des thématiques ciblées tout en partageant un verre avec eux.

Suivra une présentation des résultats du sondage puis de l'état de réalisation des engagements du mandat. La soirée se terminera par un temps de questions / réponses avec les participants.

Vous avez la parole, alors à vos claviers... à vos idées...

travaux

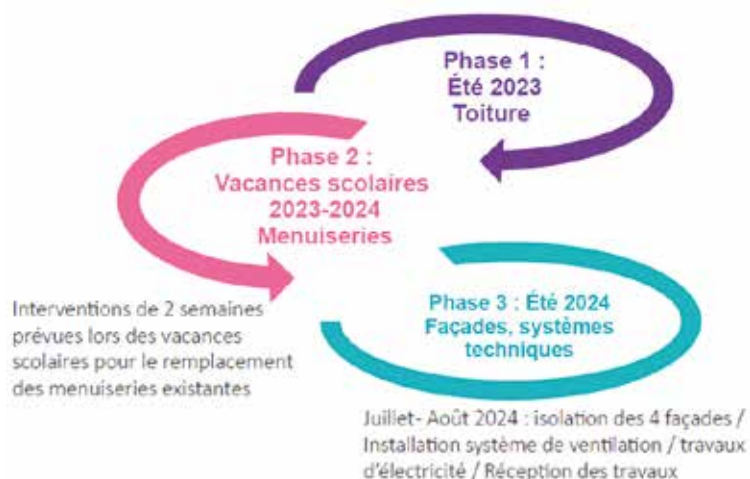
RÉHABILITATION DU GRAND BÂTIMENT DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE RENÉ CASSIN

La pause estivale scolaire a été l'occasion de donner le coup d'envoi de l'important chantier de réhabilitation du grand bâtiment de l'école élémentaire René Cassin. Un chantier qui doit s'étaler sur un peu plus d'une année afin de ne pas gêner les enfants scolarisés dans l'école.

Pour cette première phase, les artisans ont profité des beaux jours pour s'occuper de la toiture du bâtiment. En juillet, un travail préparatoire a permis de déposer l'ancienne toiture amiantée en toute sécurité. Le mois d'août a été consacré aux travaux de couverture et à l'isolation des combles grâce au soufflage de ouate de cellulose. Une couverture en bac acier clair pouvant recevoir les fixations des panneaux solaires photovoltaïques a été mise en place. À terme, la toiture du bâtiment principal devrait accueillir une centrale photovoltaïque d'une capacité de 36 kWc (kilowatt crête). Une installation qui devrait se dérouler lors des vacances scolaires durant le premier semestre 2024.

Durant l'année scolaire, les travaux se poursuivront afin de remplacer les fenêtres existantes pour un meilleur confort thermique été comme hiver.

Enfin, durant les vacances d'été 2024, plusieurs chantiers viendront conclure la rénovation du bâtiment. Outre l'isolation des quatre façades, une ventilation double flux sera installée permettant là encore de gagner en confort thermique l'hiver mais également au moment des fortes chaleurs. Enfin un système de pilotage des stores sera ajouté permettant d'optimiser leur utilisation et d'assurer leur durabilité.



Le coût total de cette première phase de travaux, comprenant le désamiantage et la toiture s'élève à 281 924,43 euros H.T.

Le coût total de la seconde phase de travaux s'élève à 473 656,00 euros H.T.

La commune prendra à sa charge 60 % de ces dépenses et le département de l'Isère et l'État financeront les 40 % restants.

RESTAURANT SCOLAIRE

Même si le gros œuvre du futur restaurant scolaire a bien avancé durant l'été, il faudra néanmoins encore faire preuve d'un peu de patience avant l'accueil des premiers enfants. Dans les mois à venir, les entreprises continueront d'intervenir pour finaliser le gros œuvre (charpente, façades, etc.), puis dans un second temps à l'intérieur du bâtiment pour son aménagement (électricité, eau, cloisons, etc.).

Les premiers élèves devraient être accueillis avant les vacances d'été 2024 : une première mise en service avec un effectif réduit d'enfants pour un rodage avant une ouverture complète à la rentrée 2024. À terme, tous les enfants demi-pensionnaires des écoles René-Cassin déjeuneront dans une grande salle, pour

ceux de l'élémentaire, et une petite salle, pour ceux de la maternelle. De ce fait, plus aucun élève ira manger au clos d'Espies en étant scolarisé à l'école élémentaire René-Cassin.

Avant la rentrée 2024, et après la fin des travaux de gros œuvre, les abords de la cantine, côté rue des cottages, seront aménagés avec la création d'une aire de retournement pour les bus et un quai bus. Ainsi, les enfants des deux écoles René-Cassin pourront prendre le bus rapidement et en sécurité lors de sorties scolaires.



DEMAIN



AUJOURD'HUI

TRAVAUX DE SÉCURISATION DU SONNANT

Dans le cadre de sa mission de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), Grenoble-Alpes Métropole engage 2 chantiers d'importance dans le lit du Sonnant :

- Mise en place d'un "piège à embâcles" dans la combe, en amont de la commune
- Sécurisation de la plage de dépôts située entre la rue des Routoirs et la rue du Docteur Valois

Les travaux ont déjà débuté et devraient être finis avant la fin de l'année pour le piège à embâcles et durant le premier semestre 2024 pour la plage de dépôts.

Dans la combe

Un piège à embâcles est un ouvrage métallique, similaire à un peigne, qui permet de retenir les troncs d'arbre ou tout autres objets entraînés par les eaux, et plus particulièrement lors d'une crue.

Les nombreuses contraintes (ponts, coude du lit à angle droit, etc.) du ruisseau, imposées par la traversée de la commune, ne permet pas de maîtriser sereinement le débit des éventuelles crues décennales (ayant une chance de survenir tous les dix ans) ou centennales (tous les cent ans), surtout en cas de présence d'objets dans le ruisseau.

L'installation de cet ouvrage permettra ainsi d'éviter aux éventuels troncs ou végétaux tombés dans le lit du sonnant, d'obstruer l'écoulement de ses eaux lors de leur traversée de la commune avant d'atteindre la plage de dépôts, limitant un peu plus les risques de débordement du ruisseau.

La zone de travaux se trouve à l'écart de la route D524. Néanmoins l'accès au chantier se situe à la sortie d'un virage en montant vers Uriage. Les flux de camions peuvent amener ponctuellement à une réduction de la vitesse autorisée et la mise en place d'un alternat manuel. Soyez prudents lors de vos déplacements, en vélo ou en voiture, entre la combe de Gières et le Sonnant d'Uriage.



Rue du Docteur Valois

Les travaux sur la plage de dépôts doivent permettre d'éviter tout débordement non contrôlé (risque de rupture des digues). Pour cela, il est nécessaire de supprimer les points bas actuels des digues, de redimensionner l'ouvrage afin de permettre la gestion des crues décennales, et d'améliorer la gestion et l'entretien de la conduite souterraine qui emmène les eaux du Sonnant jusqu'à l'Isère.

Pour cela, les digues vont être rehaussées permettant la sécurisation de l'ouvrage en cas de crues décennales. Les digues au nord seront relevées de 20 à 60 centimètres et celles du sud d'environ un mètre. Un déversoir de sécurité sera créé à l'ouest afin d'anticiper un éventuel débordement et d'en garder la maîtrise, facilitant la gestion de crise.

Actuellement, les simulations montrent qu'une crue centennale, avec rupture des digues non maîtrisée, inonderait les rues de Gières, de Saint-Martin-d'Hères et de Grenoble jusqu'au stade des Alpes. À l'issue des travaux, ces inondations se limiteraient à une zone comprise entre Gières, le centre médical Rocheplane à l'ouest et l'entrepôt du bricolage à l'est.



Une circulation accrue de camions est à prévoir sur la rue du Docteur Valois et la rue des marronniers (dans sa partie nord entre le multi-accueil et le garage Renault Garcia), le temps des travaux. Durant une période limitée (à préciser ultérieurement) cette dernière sera également coupée à la circulation pour les besoins du chantier. Soyez vigilants en passant dans ce secteur.



Implantation des travaux de sécurisation du Sonnant



1 26/06

Grenoble Alpes Métropole et la mairie avaient convié les giérois à participer à une réunion de concertation pour trouver des solutions pour mieux se déplacer et pour un cœur de ville plus végétal et plus dynamique. 60 participants ont apporté leurs idées et faire part de leurs remarques sur quatre grands enjeux : paysagers, piétons, cyclables et voitures.

Ils ont pu prioriser les enjeux identifiés par les citoyens impliqués dans le groupe de travail « Mobil'idées » mis en place depuis deux ans. Les informations recueillies lors de cette réunion sont en cours d'analyse par les services de la métropole et l'agence ARTER, spécialiste dans les domaines du paysage, de l'urbanisme et des mobilités. Elles permettront de formuler des propositions d'action lors d'un week-end dédié aux mobilités les 29 et 30 septembre (voir page « participation citoyenne »)



2 27/06 – 04/07

Avant les vacances, les enfants du multi-accueil ont eu la chance de recevoir la visite du service des espaces verts. Une visite toujours très appréciée car c'est l'occasion pour eux de découvrir les engins de chantier et surtout de s'amuser avec les klaxons et les gyrophares !

La semaine suivante, les plus grands ont pu se familiariser avec les locaux du clos d'Espies lors d'une visite permettant une meilleure adaptation des tous petits au centre de loisirs pour l'été et l'année scolaire 2023-24.



3 28/06

Gières jeunesse concluait l'année avec le festival jeunesse, organisé à la salle des fêtes. Mis en place depuis 2008, en collaboration avec la mairie, cet événement est l'occasion de valoriser le travail et l'implication des jeunes depuis le mois de septembre, lors des ateliers et des activités Carte Citoyenne.

Les enfants de moins de 13 ans ayant participé durant l'année à au moins 3 activités Carte Citoyenne se sont vu remettre un diplôme de jeune citoyen ainsi qu'un ouvrage sur la confiance en soi. Les plus grands (14/17 ans) ont présenté leur projet, organisé dans le cadre de l'Espace Projet, de séjour à Barcelone au mois de juillet.

Les ateliers théâtre, couture et cuisine, ont également été mis en valeur durant cette soirée : spectacle, défilé et dégustation lors d'un buffet convivial.



4 29/06

Les jeunes giérois désireux de participer aux « jobs d'été » par la mairie ont été reçu par le maire et la conseillère municipale déléguée à l'enfance, à la jeunesse et à l'emploi. Au total, 23 jeunes giérois ont pu profiter de ce dispositif. 8 d'entre eux ont travaillé au service espaces extérieurs (propreté et espaces verts), 6 sont intervenus à la bibliothèque, 4 au multi-accueil, et 5 autres à la résidence Roger-Meffreys.

En parallèle, 16 jeunes âgés de plus de 16 ans ont participé à des chantiers jeunes, organisés par Gières jeunesse. 9 jeunes sont intervenus mi-juillet et 7 autres fin août. Pour leur semaine de travail, ils ont été rémunérés en chèque vacances.

5 01/07 Les élèves de la compagnie du nid interprétaient leur spectacle « Cuisine et cætera » à la salle du Laussy. Les acteurs, issus des trois groupes de la compagnie (enfants, ados et adultes), avaient la cuisine comme thématique commune. Au menu : des moments conviviaux, des prises de becs et des expériences loufoques, il y en avait pour tous les goûts !



6 03/07 Une trentaine de personnes ont participé au rassemblement citoyen, organisé à l'appel des maires de France, « pour le respect de la République et de la France ». Une mobilisation civique pour ne pas rester sans agir devant les mairies qui brûlent, les dégradations de biens publics, les pillages de magasin et les violences contre les élus. Les citoyens présents ont pu exprimer leur émotion, espérant alors un rapide retour au calme. Le maire a évoqué « la nécessité pour l'État et les collectivités de se mettre désormais au travail pour cerner et traiter les causes de ces violences où qu'elles soient. »



7 05/07 Avant de partir en vacances, les élèves de CM2 ont participé à une cérémonie de fin d'année à la salle du Laussy. Ils ont présenté un spectacle sur le thème du *Petit Prince*. Les futurs collégiens ont reçu des mains de la 7^e adjointe à l'éducation et de la directrice du développement social et de l'éducation un diplôme de fin d'année et deux places pour la saison culturelle à venir au Laussy.



L'ÉVÉNEMENT

19/07 – 25/08

Pendant les vacances, l'équipe de la bibliothèque a continué de proposer des animations à destination des jeunes lecteurs. Les bébés de moins de 3 ans ont ainsi pu écouter les comptines et les histoires racontées par Fabienne le 19 juillet. À deux reprises, le 21/07 et le 25/08, les enfants du clos d'Espiès ont été accueillis à la bibliothèque pour participer à une chasse au trésor.

Les enfants du centre aéré du clos d'Espiès ont également pu profiter de la bibliothèque. Le mardi 25 juillet, c'est Fabienne qui est venue pour une lecture d'histoires dans l'herbe avec les plus jeunes alors que le jeudi ce sont les plus grands qui sont allés lire à la bibliothèque.



8



L'AMICALE LAÏQUE DE GIÈRES**propose des activités sportives et culturelles :**

■ Arts de Chine ■ Boxe ■ Danse de Salon ■ Gym. d'Entretien ■ Jeux de société ■ Langues

Renseignements par mail à amicale.laique.gieres@laposte.net en précisant bien l'activité souhaitée.**Al - Arts de Chine**

L'Amicale Laïque reprend dans son activité « Arts de Chine » à partir du mardi 12 septembre les cours de *Taichi Chuan* et *Kung Fu* sous la conduite de Gérard Boudjema (gboudjem@yahoo.fr, 06 82 93 97 00), professeur diplômé d'État. Les arts martiaux chinois et les arts de santé qui en découlent offrent une continuité de pratique en fonction de l'âge et des aspirations de chacun à travers ces deux disciplines.

■ Le *Kung Fu*, art martial et sport emblématique, s'adresse aux jeunes, adultes et adolescents. Il permet de travailler souplesse, dynamisme et maîtrise de soi grâce à l'apprentissage d'enchaînements codifiés, puis leur application pour le combat et la self-défense.

■ Le *Taichi Chuan* offre des enchaînements de mouvements lents, délicats et précis dont la pratique produit des effets bénéfiques sur la santé. L'essence du *Taichi* est martiale ; plus qu'une gymnastique douce, il est aussi un art subtil de défense et de combat par lequel se développent harmonisation posturale, calme et méditation.

Les cours ont lieu le mardi (sauf pendant les vacances scolaires) à la Plaine des sports pour le *Kung Fu* de 17h45 à 18h45 et pour le *Taichi Chuan* de 19h à 20h.

Les inscriptions ont lieu lors du forum des associations le samedi 9 septembre de 14h à 18h ou lors des premiers cours. Un cours d'essai est possible avant l'inscription. Le montant de l'inscription pour l'année est de 199€ pour un cours et 229€ pour les deux cours (carte amicale comprise).

L'entraîneur, Gérard Boudjema

Al-Boxe Thai et Kick-Boxing

Adultes et enfants, filles et garçons, à partir de 12 ans, l'Amicale Laïque dans son activité AL-Boxe Thai et *Kick-boxing* vous attend tous les mercredis et vendredis de 18h30 à 20h30 au gymnase du collège « Le Chamandier » à Gières pour un entraînement loisir ou une formation compétition (inscription après un cours d'essai gratuit).

Vous pouvez suivre l'un ou l'autre cours ou les deux selon votre choix. Le tarif pour l'année scolaire est de 159€ pour les jeunes jusqu'à 17 ans et de 189€ à partir de 18 ans (carte amicale laïque comprise). Prévoir 40€ en plus si vous souhaitez participer à des combats organisés par la FFKMDA. Les cours reprendront le mercredi 13 septembre à 18h30. Si vous êtes intéressés prenez contact avec le club (amicale.laique.gieres@laposte.net) ou avec l'entraîneur Mister In Aduong (06 81 75 06 67).

Pour les enfants (garçons et filles) de l'école primaire, de 6 à 11 ans. Un cours d'initiation d'une heure de 14h à 15h est proposé le mercredi après-midi au gymnase de la Plaine des Sports à Gières. Après quelques cours d'essai, le tarif est de 109€ (carte amicale laïque comprise). Premier cours « enfants » mercredi 13 septembre à 14h (un cours « portes ouvertes »)

Inscription lors des premiers cours ou au Forum des associations le samedi 9 septembre.

L'entraîneur Mister In Aduong

Al-Gym. d'entretien

L'Amicale Laïque reprend ses cours de gym. d'entretien pour tous, jeunes et adultes, dans une ambiance très conviviale.

Prenez la bonne résolution dès le début de l'année, venez vous joindre à nous !

■ Le mardi de 19h à 20h à la Plaine des Sports : gymnastique dynamique avec et sans accessoires, renforcement musculaire, *stretching*, tarif annuel : 80 €.

■ Le jeudi de 18h à 19h et de 19h à 20h, à l'école maternelle Georges-Argoud-Puy : renforcement musculaire de tout le corps type *body balance* inspiré du *taï chi*, yoga, tarif annuel de 80 €.

■ Tarif pour 2 cours (mardi et jeudi): 120 €,

■ Prévoir en supplément l'inscription à l'AL : 9 €.

■ Réduction (sur justificatif) aux étudiants et demandeurs d'emploi : - 5 €,

■ Majoration pour les non-Giérois : + 5 €,

■ Chèques vacances, carte M'Ra et carte jeune sont acceptés.

■ Reprise le mardi 12 et le jeudi 14 septembre (une séance d'essai possible).

Inscription au début des cours ou au Forum des associations le samedi 9 septembre de 14h à 18h. Contact au 06 32 06 96 40 ou par mail à amicale.laique.gieres@laposte.net

Le responsable, Gilles Mounier

Al-Relaxation

L'Amicale Laïque propose un cours de Relaxation le mercredi de 19h30 à 20h45 à l'école Georges-Argoud-Puy (sauf vacances scolaires).

Apprendre à se relaxer, à relâcher les tensions permet progressivement de prendre davantage de recul par rapport aux situations. Peu à peu, une meilleure concentration et une meilleure conscience du corps s'établissent. La détente redonne de l'espace, de la liberté d'expression et de mouvement, les idées s'éclaircissent ...

Les relaxations se pratiquent en posture debout, assise ou allongée. Les techniques associent étirements, exercices respiratoires, développement de l'attention au corps et au souffle, auto-massages.

Venez essayer. Le tarif est de 169€ (carte amicale laïque comprise). La première séance est libre d'accès. Contact par mail (amicale.laique.gieres@laposte.net) ou par téléphone avec l'animatrice Marie-Annick Escure au 06 28 55 70 66.

L'animatrice M-A.Escure

Al-Qi Gong

Le *Qi Gong* (prononcer « *chi kong* »), qui trouve son origine en Chine, fait partie des arts corporels de bien être. Par des mouvements lents, non musculaires et harmonieux, des méditations et des postures, il est idéal pour préserver la santé et la vitalité, relâcher les tensions et assouplir les articulations et les muscles, apaiser l'esprit, diminuer le stress, développer l'attention et la présence.

et culture ■ Modern' Jazz ■ Micro Informatique ■ Qi Gong ■ Relaxation ■ Volley ■ Yoga

Deux cours de *Qi Gong* sont proposés le mardi de 17h30 à 18h45 et de 19h à 20h15 à l'école maternelle Georges-Argoud-Puy, 25 rue la Fontaine), à compter du mardi 12 septembre. Tarif 204 € pour l'année (carte amicale laïque comprise). Une séance d'essai est possible.

Inscription au Forum des associations le 9 septembre ou lors des premiers cours. Pour toutes informations supplémentaires, prendre contact par mail (amicale.laique.gieres@laposte.net) ou joindre l'enseignant au **06 19 16 93 92**.

L'enseignant, Antoine Rabadan.

Al-Yoga



L'Amicale Laïque reprend ses cours de Yoga le lundi de 19h30 à 21h avec Béatrice Duron et le mercredi de 17h45 à 19h15 avec Mariline d'Introno. Ces deux cours ont lieu à l'école maternelle Georges-Argoud-Puy.

Les cours commenceront la troisième semaine de septembre par deux séances portes ouvertes gratuites le lundi 18 septembre à

19h30 et le mercredi 20 septembre à 17h45.

Le tarif des cours pour l'année (sauf vacances scolaires) est de 249€ (carte Amicale Laïque comprise) payable en 3 chèques à l'inscription. Un chèque de 109€ encaissé mi-octobre, le 2^{ème} et le 3^{ème} de 70€ chacun seront encaissés mi-janvier et mi-avril. Une réduction de 5€ par trimestre est accordée aux étudiants et aux chômeurs (sur justificatif).

Bonus : Les plus motivés peuvent participer aux deux cours sans supplément de tarif.

Les inscriptions se feront lors du forum des associations le 9/9 ou au début des premiers cours

Pour tout renseignement, contact par mail (amicale.laique.gieres@laposte.net) ou par téléphone au **04 76 89 45 39**.

Le responsable Gilles Mounier

Al – Jeux de société



Que vous soyez amateur ou expert, venez découvrir et vous amuser dans la bonne humeur avec notre équipe de passionnés. Au programme de nos soirées conviviales, tous types de jeux de société (cartes, plateaux, dés, stratégie, hasard, ambiance, coopératif, ...) en fonction de l'humeur et des envies des participants.

Nous nous réunissons tous les lundis de 20h à 22h à la salle polyvalente de l'Espace Olympe de Gouges à Gières. Première séance le lundi 11 septembre.

Le tarif de participation annuel à l'activité est fixé à 29€ (inclus l'adhésion à l'Amicale Laïque).

Pour tout renseignement vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : al.jeux.gieres@gmail.com

Pour l'équipe d'encadrement, Jean-Philippe Virgili

Al – Langues et Cultures

L'Amicale Laïque de Gières propose dans son activité Langues et Cultures des cours d'anglais, d'espagnol et d'italien pour adultes, tous niveaux, de Débutant à Conversation, à Gières entre 17h et 20h30 (42h pour l'année, 190 euros + 9 euros d'adhésion) en petits groupes (max. 10). En fonction de la demande, 3 stages de 10 séances de 2 heures pour 130 euros seront également distribués sous la thématique de la préparation au voyage : « Anglais, Espagnol ou Italien pour voyager », sur un trimestre : soit le vendredi soit le mercredi aux heures habituelles.

Elle propose aussi des cours d'anglais pour les enfants d'âge maternel et primaire le samedi matin. Il reste encore quelques places après la fin des préinscriptions au 14 juillet. Pour tout renseignement **06 70 10 16 49** (laisser message) ou par mail langue-setcultures@laposte.net

Rendez vous au Forum des associations le samedi 9 septembre de 15 h à 18 h salle du Laussy.

La responsable, Michelle Vincent

AL-Micro-informatique

L'Amicale Laïque de Gières à travers son club Micro-informatique reprend ses activités pour adultes (groupe d'une dizaine de participants) à partir du mardi 3 octobre. La formation d'une durée globale d'une quarantaine d'heures s'adresse à des personnes débutantes ou non qui souhaitent s'initier ou se perfectionner à l'usage d'un ordinateur. Les cours auront lieu le mardi de 18h30 à 20h de début octobre à fin mai (sauf pendant les vacances scolaires) dans la salle informatique de l'école René Cassin au centre de Gières.

Il est conseillé d'apporter et de travailler sur son propre ordinateur portable.

Le programme de cette formation aborde :

- la connaissance du matériel et de l'environnement Windows 10 et 11,
- l'usage d'internet et de la messagerie électronique,
- le traitement de texte et la présentation assistée par ordinateur,
- le tableur,
- le travail de l'image (retouche de photos), la fabrication d'un diaporama audiovisuel et d'un album photos.

Pour tous renseignements et inscriptions, prenez contact avec le club Micro-informatique par courrier (Amicale Laïque, section Micro-informatique, Mairie de Gières), par téléphone au **04 76 89 45 39** ou par mail (amicale.laique.gieres@laposte.net). Le montant de l'inscription pour l'année scolaire est de 109 € (59 € pour les inscrits des années précédentes) (carte Amicale Laïque comprise). Les premières séances fonctionnent en « Portes ouvertes » après prise de contact avec le responsable.

Le responsable, Gilles Mounier

Les articles à paraître dans le **Gières info n°449**, doivent être envoyés à jean-yves.colin@gieres.fr jusqu'au **lundi 9 octobre**.

LE JUDO CLUB DE GIÈRES EN PLEIN RENOUVEAU !

Finies les années covid qui ont, comme pour beaucoup, touché de plein fouet les sports d'intérieur, le judo Club de Gières retrouve sa dynamique.

En effet, la saison 2022-2023 fut riche en événements pour le club : tournoi interne et interdépartemental ayant accueilli plus de 290 inscrits, nombreux résultats sportifs allant des mini-poussins jusqu'aux vétérans avec des qualifications aux championnats de France en catégorie cadets et seniors, week-end d'intégration, fête annuelle de fin d'année et restructuration du bureau et du site web.

Et cette belle dynamique va se poursuivre... Avec le maintien de tous ces événements, d'autres projets verront le jour cette année.

Alors, n'hésitez plus, rendez-vous au forum des sports le samedi 9 septembre entre 14h et 18h au Laussy.

Nous vous attendons nombreuses et nombreux pour vivre cette nouvelle année sportive !

Toutes les infos sur www.judogieres.fr/page/2002170-inscriptions pour le comité de direction, Émilie Antonoff

LA PORTÉE DE TOUS

Cours particuliers d'instruments et pratique de musique d'ensemble de tout style, pour les adultes : jazz, rock, salsa, variété, classique... et culture musicale.

Pour toute inscription ou renseignement au sujet de ces activités, **la réunion de rentrée aura lieu vendredi 22 septembre à 20h30 à la grange Michal.**

Site : laporteedetous.fr

Nous serons, bien sûr, présents au forum des associations.

Reprise le 2 octobre.

La présidente Hélène Querlioz

TROCS À LA ROSERAIE

Le troc vert et le troc de livres ont bien eu lieu le 16 juin à la Roseraie avec un temps propice au pic-nic, aux discussions et aux échanges. Certains se sont essayés au pliage de livres et sont repartis avec un livre transformé en hérisson.

Vivaces, pieds de tomates ou annuelles ont trouvé de nouvelles mains vertes pour le bonheur de chacun, et les lecteurs sont repartis avec des nouveaux

romans pour occuper les heures chaudes de l'été. Se connaître, créer des liens, s'entraider... en toute simplicité venez vivre la vie de notre quartier grâce à l'association Bien Vivre à la Roseraie.

Tel : 06 21 98 20 79 - mail : bienvivrealaroseraie@gmail.com

Rachel Chion

DON DU SANG

La prochaine collecte de sang aura lieu le **lundi 30 octobre 2023, de 16h à 19h30**, à la salle des fêtes. Avant chaque don, les donateurs doivent présenter une pièce d'identité.

Pourquoi donner ?

Le don de sang change la vie d'un million de malades chaque année en France. Alors ça vaut le coup, vous ne trouvez pas ?

Pour plus d'informations rendez vous sur <https://dondesang.efs.sante.fr/>

Merci à tous les donateurs qui se mobilisent.

Pour l'amicale, Marie Michel

UN PEU D'ATTENTION À SOI POUR LA RENTRÉE, ÇA VOUS DIT ?**Petite devinette :**

■ Mon premier a 5000 ans d'âge.

■ Mon deuxième apporte de l'énergie, et donc la vie, dans tous nos corps physique et énergétiques

■ Mon troisième procure un grand relâchement du corps et du mental.

■ Mon tout est un outil de santé puissant, accessible à chacun à tout moment.

Vous l'aurez deviné il s'agit du Yoga, « Cadeau de l'Inde au monde » comme l'a dit Ghandi.

Le studio de Yoga - Yoga 38 à Gières vous invite à venir pratiquer le « Yoga de l'énergie » de manière hebdomadaire sur quatre créneaux par semaine. Le Yoga de l'énergie est un Yoga très en lien avec les énergies de saisons, les 5 éléments de la nature (feu - eau - air - terre et espace « Akash » en sanskrit) et les énergies subtiles circulant à l'intérieur de nous.

Chaque séance se déroule autour de trois pratiques :

■ les postures = Asanas en Sanskrit, la plus connue.

■ le Pranayama = la respiration avec différentes techniques, pour faire circuler l'énergie « prana » dans tous les corps physique et subtils.

■ la relaxation, en général, en fin de séance.

Le Yoga de l'énergie est également très polarisé, côté gauche / côté droit, côté Lunaire / côté Solaire. À l'instar de la nature, notre corps recherche l'équilibre en permanence, équilibrer nos polarités, contribue à l'harmonisation de tout notre être.

Louis pratique le YOGA depuis une vingtaine d'année et l'enseigne depuis plus de 15 ans. Très jeune il s'est intéressé au fonctionnement naturel du corps et à tout ce qui contribue à son maintien dans la pleine santé. Le Yoga fut une révélation pour ce sportif de haut-niveau, qui n'a jamais lâché ni le sport, ni le Yoga. Il a créé YOGA 38 - 10 rue Pasteur à Gières, il y a maintenant 10 ans

Le YOGA c'est également la croisée des mondes physiques et subtils. Nous avons tous conscience de notre corps physique, mais nos corps énergétiques, ont une influence toute aussi importante sur notre être. De nombreuses thérapies alternatives soutiennent que les maladies et/ou déséquilibres dans le corps physiques proviennent d'une mauvaise circulation de l'énergie. Pratiquer le Yoga régulièrement permet de faire circuler l'énergie correctement dans nos corps.

Le YOGA nous amène à l'écoute profonde de soi. Le Yoga n'est pas une thérapie mais a des effets thérapeutiques indéniables

Le mot YOGA signifie « UNION » en sanskrit, et cet outil nous permet également de faire l'union entre les différentes parties de notre être. Un cours de Yoga c'est une « bulle » comme le souligne souvent Louis, qui nous permet de prendre conscience que nous faisons partie d'un grand tout que l'on peut nommer l'Univers, la Vie, le Divin. C'est une très grande source d'apaisement.

Dans notre société, nous nous agitons beaucoup, nous sommes souvent en réaction, certains disent que nous vivons une crise identitaire profonde... emprunter la voie du Yoga c'est plonger dans son intériorité, s'écouter en conscience, apercevoir nos zones d'ombres pour en faire jaillir toute la lumière.

Se pencher sur son intériorité, c'est remettre son ego à sa juste place, et ne serait-ce pas dans le fond une des meilleures façons d'apporter sa part de sérénité à ce monde ?

Toutes les infos sur le site : <https://yogagieres.fr>. Nous serons présents au Forum des associations.

Louis Janot

Conception paysagère
- Étude, Plan, Conseil
Aménagement extérieur
- Conception ouvrages bois
- Paving, dalles, citrons
Entretien d'espaces verts
Abattage et élagage

NOUVEAUTÉ 2022
Votre piscine Waterair clé en main avec BG Paysage

BG Paysage
25 ans d'expérience à votre service

BG PAYSAGE
Montée de la Vigne MURIANETTE
Tél. 04 76 77 01 31
Email : bg-paysage@wanadoo.fr

www.bg-paysage.com

Plomb'Art
Julien Botilde
plomberie
sanitaire
chauffage
climatisation

Service rapide
et devis gratuit

Réfection et Création
de salles de bains
Remplacement rapide
de chauffe-eau

29, rue Paul Forest - 38420 Domène
07 50 43 94 43
bjplomberie@outlook.fr

MERCEDES-EQ
GAMME 100% ÉLECTRIQUE

ÉTOILE 38
GIÈRES
LE FONTANIL

Tél : 04 76 42 24 24
Tél : 04 76 04 20 42

MACHOT BOIS
Le spécialiste du bois
intérieur et extérieur

Parquet - Menuiseries - Panneaux
Aménagement extérieur
Bardage et Lambris - Bois brut et raboté

SAINT-MARTIN-D'HÈRES Tél. 04 76 24 27 44
www.machot-bois.com

GARAGE DU SONNANT
Réparateur agréé CITROËN

Vente véhicules neufs et occasions
Réparations toutes marques
Carrosserie
Contrôle technique
Contre visite gratuite

PRÊT VÉHICULE

52, rue de la Libération
38610 Gières
Tél. 04 76 89 48 76
garagedusonnant@wanadoo.fr
www.garagedusonnant.fr

BESOIN D'UNE AIDE À DOMICILE ?

Cassiopee
L'association d'aide à domicile
depuis 24 ans

Présence
assurée 7j/7
24h/24
365 jours par an

Bénéficiez de 50% de réduction d'impôts selon
la loi de Finances et décrets en vigueur.
Règlement par CESU préfinancés accepté.

CASSIOPEE AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE
8, avenue Pierre-de-Coubertin - 38170 Seyssinet-Pariset
www.cassiopee.asso.fr

Agrement qualité
N° A020911/A0380/117

04 76 70 08 08

Grenoble Alpes Métropole
LA MÉTROPOLE DU VÉLO

Plus de 450 km
de pistes cyclables

grenoblealpesmetropole.fr/velo

PUBLI Z
COMMUNICATION

Communication
Edition
Regie publicitaire

PUBLI Z
COMMUNICATION

8, rue de Mayencin
38400 Saint Martin d'Hères
04 76 44 63 76

www.cordonnerie-milan.fr

CORDONNERIE M'dan
MULTISERVICES

CORDONNERIE
RÉPARATION - ACCESSOIRES
ENTRETIEN - MAROQUINERIE

MULTISERVICES
REPRODUCTION DE CLÉS TOUTS TYPES
TÉLÉCOMMANDE ÉLECTRONIQUE
IMPRIMERIE - GRAVURE
PLAQUES - TAMPONS
PLAQUES D'IMMATRICULATION

09 82 36 09 36 • 06 61 07 34 59
22, place de la République • 38610 Gières

Le Parc
Gières

**GIÈRES - CENTRE-VILLE
NOUVELLE RÉSIDENCE**

Illustration 3D non contractuelle - Mikado Architecte

GRAND LANCEMENT

**JOURNÉES
PORTES OUVERTES**
15 & 16 septembre
5 chemin du Platane (en face mairie)
de 10h à 19h

Offre lancement!
Jusqu'à -7500 €*
04 56 00 60 66
hestis.fr

**APPARTEMENTS
NEUFS
DU T1 BIS AU T5**

lestis
Yvivre

* Détails des conditions disponibles auprès de nos conseillers.

agenda

SEPTEMBRE

vendredi 1^{er} – de 16h à 19h30

Place de la république : **marché** du vendredi soir

mercredi 6 – de 18h à 20h

Bibliothèque : **cercle de lecture**

samedi 9 – de 10h à 17h

Bibliothèque : **Vente de livres déclassés**

samedi 9 – de 14h à 18h

Parc Charly-Guibbaud : **forum des associations**

samedi 9 – de 15h à 17h

Laussy : **permanence des élus** sans rendez-vous

mardi 12 – de 14h à 15h30

Salle du platane : **café des aidants**, « *Autour d'un café* »

vendredi 15 – de 13h30 à 15h30

Esplanade : **collecte de vêtements** La Remise

vendredi 15 – de 17h à 18h

Bibliothèque : **club de lecture ado**

vendredi 15 – de 19h à 21h30

L'incongrue : **troc de vêtements**

samedi 16 – de 11h à 11h30

Bibliothèque : **les histoires des p'tits bouts**

samedi 16 – de 14h à 17h

Parc Charly-Guibbaud : **journée du patrimoine** – jeu de piste pour petits et grands

dimanche 17 – de 10h à 17h

École élémentaire René-Cassin : **"Boing Boing" événement de châteaux gonflables** avec le sou des écoles laïques

mercredi 20 – à partir de 19h

Grange Michal : **les mercredis dans la grange** – concert

vendredi 22 – à 19h

Laussy : **présentation de la saison culturelle 2023-2024**

jeudi 28 – à 19h

Salle des mariages : **séance publique du conseil municipal**

jeudi 28 – de 19h à 20h30

L'incongrue : **conversation citoyenne** avec le GIEC – *La densification en ville : qu'en penser ?*

vendredi 29 – à 17h30

Salle des fêtes : **mobil'idées** – Les solutions de mobilité autour de Don Bosco

vendredi 29 – à 18h30

Laussy : La compagnie Désordre Imaginaire vous convie à voir son travail (voir p. *Culture*)

samedi 30 – à 10h

Salle des fêtes : **mobil'idées** – Les solutions de mobilité à Gières

OCTOBRE

lundi 2 – à 20h30

Laussy : 19^e édition du **Grenoble Alpes Métropole Jazz Festival 2023** – concert

mercredi 4 – de 8h30 à 10h

Marché : **permanence des élus** sans rendez-vous

mercredi 4 – à 18h

Bibliothèque : **cercle de lecture**

mercredi 4 – à partir de 19h

Grange Michal : **les mercredis dans la grange** – concert

jeudi 5 – 19h

Laussy : **bilan de mi-mandat**

vendredi 6 – de 17h à 18h

Bibliothèque : **club de lecture ado**

samedi 7 – de 10h à 12h

Visite de quartier : Chamandier, écoquartier et rue de la gare

samedi 7 – de 11h à 11h30

Bibliothèque : **les histoires des p'tits bouts**

vendredi 13 – à 20h30

Laussy : **concert Mister Mat**

samedi 14 – à partir de 20h

Au départ de la Mairie, **Le Jour de la nuit** :

dimanche 15 – à 14h30

Laussy : **concert chansons italiennes et internationales**

mardi 17 – de 14h à 15h30

Salle du platane : **café des aidants**, *"une histoire d'aide, une histoire de famille"*

vendredi 20 – à partir de 18h

Salle des Fêtes : **conférence** sur les énergies

samedi 28 – de 11h à 11h30

Bibliothèque : **comptines et jeux de doigts**

lundi 30 – de 16h à 19h30

Salle des fêtes : **don du sang**

NOVEMBRE

mercredi 8 – de 8h30 à 10h

Marché : **permanence des élus** sans rendez-vous

samedi 11 – à 11h

Monument aux morts : **commémoration de l'armistice**

jeudi 16 – à 19h

Salle des mariages : **séance publique du conseil municipal**

LE rendez-vous !



Trouvez-vous Gières...

Agréable à vivre ? Trop urbanisée ? Bien desservie ? Tranquille ? Trop agitée ? Trop chaude ? Trop chère ? Bien équipée ? Trop polluée ?

À mi-parcours, nous souhaitons connaître vos avis et avoir vos retours !

Vous pouvez vous exprimer dès à présent et jusqu'au 25 septembre en remplissant un sondage en ligne (plus d'informations en page Participation citoyenne).

*Puis vous pourrez échanger avec vos élus le **jeudi 5 octobre à 19h** à la **salle du Laussy** lors d'une grande soirée participative de bilan de mi-mandat de la majorité municipale.*

À très vite !



**jeudi 5 octobre,
à 19h au Laussy**



Éteignons tous la lumière, rallumons les étoiles !

Le mois de la nuit...

Du **1^{er} au 31 octobre 2023**, la métropole de Grenoble, les parcs naturels régionaux de Chartreuse et du Vercors et l'espace Belle-donne organisent une nouvelle édition du mois de la nuit. L'occasion de participer à des dizaines d'événements permettant de sensibiliser à la pollution lumineuse. L'éclairage nocturne est associé à de nombreux enjeux : impact sur la biodiversité, sur la santé humaine, sur la consommation d'énergie et sur l'observation de la voûte céleste. Retrouvez les informations et prochainement le programme des animations : www.grenoblealpesmetropole.fr/moisdelanuit

... et le jour de la nuit !

Le **samedi 14 octobre**, la mairie reconduit sa participation à cet événement national de sensibilisation. Pour l'occasion deux animations seront proposées aux giérois. L'**OSUG (Observatoire des Sciences de l'Univers de Grenoble)** proposera une **observation céleste** et l'association **Cric-crac-croc** animera une **balade contée nocturne**. Les horaires et les inscriptions seront à retrouver prochainement sur les plateformes de communication de la mairie.

Afin de profiter pleinement de la beauté du ciel étoilé, il n'y aura pas d'éclairage public (y compris entre 19h et 23h).